

Portes ouvertes | 11 juin à Vittel

Une journée pour découvrir les formations du Cnam !

Installé à Vittel depuis quelques mois, le Cnam propose aux salariés, demandeurs d'emploi, jeunes et entreprises du territoire de découvrir les possibilités qui s'offrent à eux **le 11 juin** (de 10h à 16h – 116 rue Charles Garnier) à l'occasion d'une journée portes ouvertes.

- **Pour les salariés : développer ses compétences, se maintenir en emploi, évoluer professionnellement**

Accès à un catalogue de modules, accessibles en cours du soir ou à distance. Exemples : anglais professionnel, comptabilité et contrôle de gestion, droit du travail, marketing digital, développement web...

- **Pour les demandeurs d'emploi : se reconvertir, se remettre à niveau**

Préparer le **Certificat professionnel Assistant PME - PMI**. Au programme : comptabilité et gestion de l'entreprise, bases et outils de gestion de l'entreprise, droit du travail, organisation du travail...

- **Pour les étudiants : poursuivre ses études en alternance**

Avec le Cnam, les jeunes vittellois et vittelloises peuvent obtenir un diplôme, percevoir un salaire tout en exerçant un métier qualifié, par le biais d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Trois parcours sont ouverts à la rentrée prochaine : Diplôme de comptabilité et de gestion, Licence générale en commerce, vente marketing, Licence professionnelle Comptabilité et paie, Licence professionnelle Manager et développer une TPE/PME, Titre RNCP 6 Gestionnaire immobilier, Titre RNCP 7 Manager de la chaîne logistique.

- **Pour les entreprises : se développer, former ses collaborateurs**

Le Cnam développe pour les entreprises une gamme de produits visant le maintien et le développement des compétences des collaborateurs et l'adaptation aux évolutions des marchés et de la société.

- **Formations inter/intra** : le Cnam peut organiser des formations au sein d'entreprises ou de groupements d'entreprises (Management, comptabilité, cybersécurité, RSE, santé au travail, RH, développement commercial...)
- **ARDAN** (Action régionale pour le développement d'activités nouvelles) : besoin de compétences pour développer un projet ? ARDAN permet aux entreprises de moins de 50 salariés d'intégrer un demandeur d'emploi qui sera chargé de développer une activité nouvelle dans l'entreprise sur une durée de six mois tout en bénéficiant d'une formation.

- **Pour toutes et tous : valider ses acquis**

Le Cnam donne également la possibilité de réaliser une validation des acquis de l'expérience, qui permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme grâce à son expérience professionnelle ou associative.

Inscription sur : www.cnam-grandest.fr/jpo

Contact presse : Maxence Grandidier | Maxence.grandidier@lecnam.net | 06 40 96 76 19